



**PROCÈS VERBAL  
SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
TENUE LE 1er DÉCEMBRE 2025, À 19H30,  
À LA SALLE DU CONSEIL**

**Sont présents les conseillers suivants :**

Mme Francine Garneau	M. Jacques Bruneau
M. Pierre-Yves Vachon	M. Stéphane Fillion
Mme France Germain	M. Luc Aubé

Formant quorum sous la présidence de M. Clément Fillion, maire.

Est aussi présent : M. Carl Brochu  
Directeur général/greffier-trésorier

**1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

M. Clément Fillion, maire, déclare la séance ouverte à 19h30.

**2. ORDRE DU JOUR**

**143-12-2025**

Il est proposé par Mme Francine Garneau  
appuyé par Mme France Germain  
et unanimement résolu par les conseillers

D'adopter l'ordre du jour suivant tel que présenté.

- 1) Ouverture de l'assemblée**
- 2) Ordre du jour**
- 3) Première période de questions**
- 4) Procès-verbal séance ordinaire du 10 novembre 2025**
- 5) Revenus et dépenses du mois de novembre 2025**

**6) Administration :**

- 6.1 Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil
  - 6.2 Déclaration des dons et autres avantages des membres du conseil
  - 6.3 Calendrier des séances ordinaires pour 2026
  - 6.4 Dates et heures d'ouverture de l'écocentre pour 2026
  - 6.5 OMH – Budgets révisés 2025
  - 6.6 Nomination d'une personne responsable de l'entretien ménager des bâtiments municipaux
  - 6.7 FADOQ – Location du Centre communautaire pour l'année 2026
  - 6.8 Soumission pour les fleurs d'été 2026
  - 6.9 Dossier MTQ – Soumission panneau de destination sur le Rang Trois-Pistoles
  - 6.10 Toshiba – Soumission E-FAX
  - 6.11 Date prévue pour l'adoption du budget 2026 et du PTI
  - 6.12 Règlement #298-2026 décrétant les taux de taxes et les tarifs de compensation pour l'année financière 2026 et les conditions de leur perception
- A) Avis de motion

6.13 Retour sur les ententes de location

**7) Correspondances**

- 7.1 L'Arche de Chaudière-Appalaches – Demande de don
- 7.2 HANA Bellechasse – Campagne de financement
- 7.3 Dossier MTQ – Prolongement de la zone de limite de vitesse à 50km/h sur la Route 216

**8) Suivis MRC**

- 8.1 Procès-verbaux du mois de novembre de la MRC de Bellechasse

**9) Varia**

- 9.1 Fermeture du bureau municipal au public pour la période des Fêtes

**10) Seconde période de questions**

**11) AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE (PROJET DE RÈGLEMENT DE TAXATION 2026)**

**3. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

**4. PROCÈS-VERBAL SÉANCE ORDINAIRE DU 10 NOVEMBRE 2025**

**144-12-2025**

Il est proposé par M. Jacques Bruneau  
appuyé par M. Luc Aubé  
et unanimement résolu par les conseillers

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 novembre 2025 soit adopté tel que rédigé.

**5. REVENUS ET DÉPENSES DU MOIS DE NOVEMBRE 2025**

**145-12-2025**

Il est proposé par M. Pierre-Yves Vachon  
appuyé par M. Luc Aubé  
et unanimement résolu par les conseillers

D'ADOPTER la liste des comptes à payer fournie aux membres du conseil par le greffier-trésorier, pour le mois de novembre de l'année en cours. Cette liste fait état de 39 753,94\$ de revenus, de 73 190,08\$ de comptes à payer et 7 957,63\$ de dépenses incompressibles.

**6. ADMINISTRATION**

**6.1 Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil**

Le greffier-trésorier, M. Carl Brochu, informe les membres du conseil que, conformément à l'article 358 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, ces derniers ont déposé leur déclaration d'intérêts pécuniaires selon les exigences légales en vigueur.

## **6.2 Déclaration des dons et autres avantages des membres du conseil**

Le greffier-trésorier, M. Carl Brochu, dépose à la table du conseil municipal l'extrait du registre contenant les déclarations des élus assujettis à la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*.

## **6.3 Calendrier des séances ordinaires pour 2026**

**146-12-2025**

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil municipal doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mme Francine Garneau  
appuyé par M. Pierre-Yves Vachon  
et unanimement résolu par les conseillers

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2026. Ces séances se tiendront aux dates suivantes et débuteront à 19h30:

- Lundi le 12 janvier 2026
- Lundi le 2 février 2026
- Lundi le 2 mars 2026
- Mardi le 7 avril 2026
- Lundi le 4 mai 2026
- Lundi le 1er juin 2026
- Lundi le 6 juillet 2026
- Lundi le 3 août 2026
- Mardi le 8 septembre 2026
- Lundi le 5 octobre 2026
- Lundi le 2 novembre 2026
- Lundi le 7 décembre 2026

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

## **6.4 Dates et heures d'ouverture de l'écocentre pour 2026**

**147-12-2025**

CONSIDÉRANT QU'en 2025, l'écocentre était ouvert un samedi sur deux seulement, pour la période allant de mai à octobre de la même année.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Stéphane Fllion  
appuyé par M. Luc Aubé  
et unanimement résolu par les conseillers

QU'en 2026, l'écocentre soit ouvert selon la même formule que l'année 2025, à l'exception que la première ouverture de l'année at lieu le 18 avril 2026.

QUE le calendrier précisant les dates et heures d'ouverture de l'écocentre pour l'année 2026 soit affiché publiquement au plus tard le 28 février 2026.

#### **6.5 OMH – Budgets révisés 2025**

**148-12-2025**

Il est proposé par M. Pierre-Yves Vachon  
appuyé par Mme France Germain  
et unanimement résolu par les conseillers

D'approuver les versions du budget révisé du 14 novembre et du 24 novembre 2025 de l'OMH Montmagny-Bellechasse préparées par la SHQ.

#### **6.6 Nomination d'une personne responsable de l'entretien ménager des bâtiments municipaux**

Point reporté à une séance ultérieure.

#### **6.7 FADOQ – Location du Centre communautaire pour l'année 2026**

**149-12-2025**

Il est proposé par M. Luc Aubé  
appuyé par Mme Francine Garneau  
et unanimement résolu par les conseillers

D'APPROUVER les dates de location du centre communautaire demandées par le Club FADOQ de St-Nazaire pour la tenue de leur activité de danse. Ces dates correspondent au troisième dimanche des mois de janvier, février, mars, avril, mai, juin, septembre, octobre, novembre, décembre de l'année 2026.

DE les appuyer dans leur demande de permis de réunion à faire auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux.

#### **6.8 Soumission pour les fleurs d'été 2026**

**150-12-2025**

Il est proposé par M. Stéphane Fillion  
appuyé par Mme Francine Garneau  
et unanimement résolu par les conseillers

D'ACCEPTER la soumission telle que proposée par DÉCO FLORA pour 35 jardinières, au prix de 1610,00\$ + tx.

#### **6.9 Dossier MTQ – Soumission panneau de destination sur le Rang Trois-Pistoles**

**151-12-2025**

Il est proposé par Mme Francine Garneau  
appuyé par M. Luc Aubé  
et unanimement résolu par les conseillers

D'ACCEPTER la soumission telle que proposée par Signoplus pour la confection d'un panneau de destination indiquant

l'endroit de la municipalité de Saint-Nazaire-de-Dorchester à l'ouest (flèche vers la droite) et de la municipalité de Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland à l'est (flèche vers la gauche), au coût de 87,90\$ + tx. Son installation doit se faire à 100 mètres en amont du carrefour de la Route 216, sur le Rang Trois-Pistoles, et est prévue au courant du printemps 2026.

#### **6.10 Toshiba – Soumission E-FAX**

Le directeur général, M. Carl Brochu, informe les membres du conseil que le remplacement du FAX actuel n'est plus nécessaire depuis la réparation de ce dernier.

#### **6.11 Date prévue pour l'adoption du budget 2026 et du PTI**

**152-12-2025**

Il est proposé par Mme France Germain  
appuyé par M. Luc Aubé  
et unanimement résolu par les conseillers

QUE l'adoption du budget pour l'exercice financier 2026 ainsi que celle du programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028 soient prévues pour le 15 décembre 2025.

#### **6.12 Règlement #298-2026 décrétant les taux des taxes et les tarifs de compensation pour l'année financière 2026 et les conditions de leur perception**

##### A) Avis de motion

AVIS DE MOTION est donné par M. Jacques Bruneau, conseiller(ère), qu'il sera soumis pour adoption lors de la prochaine séance ordinaire du Conseil municipal, le règlement #298-2026 décrétant les taux des taxes et les tarifs de compensation pour l'année financière 2026 et les conditions de leur perception.

#### **6.13 Retour sur les ententes de location avec les OBNL**

**153-12-2025**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Nazaire-de-Dorchester souhaite soutenir les organismes à but non lucratif (OBNL) présents sur son territoire, tout en assurant une gestion rigoureuse et transparente de l'octroi des baux de location, des prêts d'équipements ou droits d'utilisation à court terme de locaux ou terrains appartenant à la municipalité ;

Considérant que la Municipalité de Saint-Nazaire-de-Dorchester désire s'assurer que les OBNL bénéficiaires respectent les exigences légales et administratives en vigueur.

Il est proposé par Mme France Germain  
appuyé par M. Stéphane Fillion  
et unanimement résolu par les conseillers

QUE tout OBNL désirant bénéficier de conditions favorables avec la Municipalité de Saint-Nazaire-de-Dorchester soit tenu de fournir, avant le 1er janvier de chaque année, les documents suivants :

- Lettres patentes à jour ;
- Règlements généraux à jour ;
- Procès-verbal de la dernière Assemblée générale annuelle (AGA)
- Dernier rapport financier ;
- Liste à jour des administrateurs.

QUE la Municipalité de Saint-Nazaire-de-Dorchester se réserve le droit de refuser, de suspendre, d'annuler ou de rompre l'octroi de conditions favorables à tout OBNL qui ne se conforme pas à ces exigences documentaires ou dont l'analyse des documents fournis révèle des irrégularités, des manquements importants à la gouvernance ou à la gestion financière, ou tout autre élément jugé non conforme aux intérêts et aux politiques de la municipalité, et ce, dans le respect des lois applicables.

## **7. CORRESPONDANCES**

### **7.1 L'Arche Chaudière-Appalaches – Demande de don**

L'Arche Chaudière-Appalaches demande aux municipalités de la région de Bellechasse de contribuer à leur campagne de financement.

L'Arche Chaudière-Appalaches est un organisme sans but lucratif qui offre des services essentiels d'hébergement et d'accompagnement aux personnes ayant une déficience intellectuelle.

### **7.2 HANA Bellechasse – Campagne de financement**

HANA Bellechasse demande aux municipalités de la région de Bellechasse de contribuer à leur campagne de financement.

HANA Bellechasse est un organisme sans but lucratif qui vise à accompagner de manière durable des travailleurs étrangers venus soutenir la vitalité économique de la région.

### **7.3 Dossier MTQ – Prolongement de la zone de limite de vitesse à 50km/h**

Le greffier-trésorier, M. Carl Brochu, remet aux membres du conseil la lettre que le ministère des Transports et de la Mobilité durable a fait parvenir à la direction générale de la Municipalité de Saint-Nazaire-de-Dorchester relativement à sa demande de prolonger la zone de limite de vitesse à 50km/h à l'entrée ouest de la municipalité (sur la Route 216 – Émile-Lachance).

Dans celle-ci, le ministère offre des pistes de solution aux propriétaires qui sont dans la zone où leur accès présente une visibilité inférieure aux normes (bas d'une pente). Autrement, le ministère n'effectuera aucune démarche concrète de prolonger la zone de limite de vitesse à 50km/h.

## **8. SUIVIS MRC**

### **8.1 Procès-verbaux du mois de novembre 2025 de la MRC de Bellechasse**

Le greffier-trésorier, M. Carl Brochu, n'a pas à sa disposition le procès-verbal du mois de novembre 2025 de la MRC de Bellechasse. Celui-ci sera remis aux membres du conseil ultérieurement afin qu'ils puissent le consulter.

## **9. VARIA**

### **9.1 Fermeture du bureau municipal.**

Le directeur général, M. Carl Brochu, informe les membres du conseil municipal que le bureau municipal sera fermé au public du 20 décembre 2025 au 4 janvier 2026 inclusivement.

## **10. SECONDE PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

## **11. AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE (PROJET DE RÈGLEMENT DE TAXATION 2026)**

**154-12-2025**

Il est proposé par Mme France Germain  
et unanimement résolu par les conseillers

QUE l'assemblée soit levée à 20h24.

---

Maire

---

Greffier-trésorier

« Je, Clément Fillion, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »